

RPI FRANCIERES - HEMEVILLERS - MONTMARTIN
CONSEIL D'ECOLE DU 06 NOVEMBRE 2015
de 18h à 20h à l'école maternelle de FRANCIERES

Présentation des différentes personnes

Les membres du conseil d'école

Les élus

Mme Coubard (maire d'Hémévillers)
M Soën (maire de Francières)
M Viard (adjoint au maire de Montmartin)

Les représentants des parents d'élèves

Mme Sophie Fabis (titulaire), Mme Fauquet Emilie (titulaire), Mme Nathalie Tellotte (suppléante), M Dorle Ludovic (titulaire), Mme Sandrine Priem (suppléante), Mme Régnier Maryline (suppléante), Mme souffrant (suppléante), Mme Montfaucon (suppléante), M. Pillot (titulaire), Mme Dupont(titulaire)

L'équipe enseignante

M. Boulefroy Denis classe de CP/CE1 directeur de l'école de Montmartin(président de séance)
M. Thierry Vaubourg classe de CE1/CE2
M.Stéphane Kunda classe de CM1/CM2 chargée de l'école d'Hémévillers
Mme Patrouiller Pauline classe moyenne/ grande Section de maternelle
M. Cardon Charline classe petite/moyenne section, directrice de l'école maternelle de Francières
Mlle Lemaire Mathilde classe moyenne/ grande Section de maternelle

Membres invités : Melle Ingrid Duvernois, Marie Dorlé (ATSEM), Mme Bloda directrice de la cantine

Ordre du jour

Effectifs et répartition

Règlement intérieur/ PPMS

Organisation des APC pour l'année 2015/2016

Organisation des activités musicales, aquatiques et sportives en cycle 2 et 3

Utilisation des crédits

Activités périscolaires : cantine, garderie

Transport scolaire

Dates prévues pour les prochains conseils d'école : 11 03 16 à la mairie d'Hémévillers et le 10 06 16 à l'école de Montmartin

Visite dans les écoles par les représentants du SIRS le vendredi 4 décembre 2015

1) Effectifs et répartitions par classe

Hémévillers : Classe de Stéphane Kunda
CM1 : 14
CM2 : 13 Total : 27

Montmartin: Classe de Thierry Vaubourg
CE2: 12
CE1: 15 Total : 27
Classe de Denis Boulefroy
CP: 20
CE1: 7 Total : 27

Francières: Classe de Pauline Patrouiller/ Lemaire Mathilde
GS: 15
MS: 8 Total : 23
Classe de Charline Cardon
PS: 14
MS: 10. Total: 24+1.

Total RPI : 129 élèves

Effectif prévu à la rentrée 2016 : 138 élèves

2) Règlement intérieur

Le règlement intérieur a été réactualisé en s'appuyant sur le modèle de règlement départemental en 2014. Les PPMS ont été actualisés sur la plateforme de l'Education nationale, les risques et les mesures à prendre restent inchangés.

Vote du règlement. Il sera proposé à la lecture au moment des inscriptions aux nouvelles familles du RPI

3) Organisation des activités aquatiques, sportives et musicales pour les cycles 2 et 3

Les élèves se rendront à la piscine d'Estrées du 26 janvier 2016 au 31 mai 2016 tous les mardis pour 15 séances.

Horaires dans le bassin :

Ecole de Montmartin de 14h30 à 15h15, départ de l'école dès l'arrivée du car de ramassage.

CM1/CM2 d'Hémévillers de 15h15 à 16h00

Les entrées piscine sont gratuites pour les élèves de cycle 2 et le transport en car est pris en charge par la communauté de communes de la plaine d'Estrées. Chaque séance de piscine pour les élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) est financée par le SIRS.

Les élèves de cycle 3 (CE2, CM1, CM2) participeront à des rencontres sportives inter école : rencontre tennis à Rémy, rencontre foot à Grandfresnoy dont le transport en car sera financé par la coopérative scolaire.

Tous les élèves de la GS au CM2 bénéficient, dans le cadre d'un projet musique, de séances hebdomadaires d'une heure avec un intervenant extérieur de l'Atelier Musical de Choisy au Bac (Olivier

Thébaud) depuis fin septembre jusqu'à fin janvier pour les élèves de Montmartin, d'Hémévillers et de Francières pour les grandes sections.

Pour chaque classe d'élémentaire, le thème est identique => travail sur le thème du jazz par des écoutes et des chansons.

Ce travail devrait donner lieu (pour les classes de CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 à un spectacle le vendredi 22 janvier à la salle polyvalente d'Hémévillers.

Les grandes sections travailleront sur des chansons dont le thème est les saisons. Cela donnera lieu à un spectacle le 11 décembre en commun avec la classe de petit moyen.

Ces séances d'éducation musicale sont possibles grâce à l'adhésion des communes de Francières et d'Hémévillers au SIVOC « Syndicat intercommunal à vocation culturelle » qui propose aux écoles des communes adhérentes, un partenariat avec un musicien intervenant en cycles 2 et 3 sur une quinzaine de séances par an.

4) Utilisation des crédits accordés par le SIRS en avril 2015 :

Crédits de fonctionnement par école : fournitures scolaires, petits matériels pédagogiques

Francières : 2173 € soit 41 € par enfant

Hémévillers : 858 € soit 39 € par enfant

Montmartin : 1716€ soit 39 € par enfant

Subvention pour les coopératives scolaires de chaque école pour des sorties :

Francières : 457,50

Hémévillers : 457,50

Montmartin : 457,50

Subvention pour les abonnements et livres de bibliothèque :

450 € pour tous les abonnements des trois écoles

650 € pour les livres de bibliothèque

Subvention pour le transport en car à la bibliothèque :

2200 €

Investissements 2015: achat de gros matériel

Francières :

1 bureau

1 table d'ordinateur

1 plastifieuse

Hémévillers :

2 ordinateurs

Montmartin :

1 ordinateur

1 bac à albums

1 téléphone combi

De l'avis de tous, les crédits alloués par le SIRS nous permettent de travailler dans de très bonnes conditions et nous tenons à l'en remercier.

5) Organisation des activités pédagogiques complémentaires pour l'année en cours

Les enseignants doivent effectuer 30 ou 36 heures d'APC.

Organisation annuelle pour les élèves de l'école d'Hémévillers :

Prise en charge par le maître habituel de la classe.

Les séances concerneront tous les élèves de la classe de CM1-CM2 d'Hémévillers. Elles porteront principalement sur du travail méthodologique.

30 heures le mercredi matin à l'école d'Hémévillers avec des groupes de 5 à 6 élèves avec changement des élèves régulièrement dans l'année.

Début des séances après les vacances de la Toussaint.

Organisation annuelle pour les élèves de M. Vaubourg (CE1- CE2, école de Montmartin) :

Prise en charge par le maître de la classe.

Les séances concerneront les élèves en difficultés. Elles porteront sur le français et les mathématiques.

36 séances de 1 heure le mercredi matin à l'école de Montmartin de 11h16 à 12h16.

Les séances auront lieu pendant toute l'année scolaire.

Organisation annuelle pour les élèves de M. Boulefroy (CP-CE1), école de Montmartin) :

Prise en charge par le maître de la classe.

Les séances concerneront les élèves en difficultés. Elles porteront sur le français et les mathématiques.

30 séances de 1 heure le mardi à l'école de Montmartin de 16h45 à 17h45

Les séances ont commencé début octobre et se poursuivront jusqu'en juin.

Organisation pour l'école maternelle de Francières : Mme Patrouiller, Mlle Lemaire (18 heures) et Mme Cardon (30 heures)

Premier trimestre :

Prise en charge des élèves de CP de M. Boulefroy, en maths, lecture et graphisme . (mercredi 11h30 à 12h30).

Mme Cardon prend les GS 2 fois une demi-heure dans la semaine.

Second et troisième trimestre:

Les élèves de maternelle en difficulté seront pris en charge pour des séances d'une heure.

Un bilan des APC sera fait chaque début de trimestre afin d'évaluer les progrès de chaque élève. Il sera alors possible de proposer l'aide à d'autres élèves.

6) Activités périscolaires : cantine, garderie

Lieu : la cantine de Francières qui a reçu l'agrément des services compétents

Public concerné : tous les élèves du RPI âgés de trois ans révolus dont les deux parents travaillent à l'extérieur

Horaires : garderie matin : 7h30 à 9h (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Cantine et garderie midi : 11h55 à 14h10 (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi)

Garderie soir : 17h à 18h30 (lundi, mardi, jeudi)

Tarifs : garderie du matin et du soir : entre 1,80 € et 2,70 € la séance en fonction des revenus de la famille

Cantine et garderie le midi : entre 4,90€ et 5,20 € en fonction des revenus de la famille.

Conditions matérielles : cantine et garderie ont lieu dans la salle attenante à la salle polyvalente de Francières sous la responsabilité de 4 personnes possédant la formation nécessaire.

Les repas sont livrés par la société La Normande avec possibilité de modification de plats sur les menus par la personne responsable de la cantine, le réchauffage a lieu sur place.

Les inscriptions des enfants et le paiement doivent être effectués un mois à l'avance avec avoir sur le mois suivant en cas d'absence de l'enfant pour raisons de santé.

Fréquentation : actuellement, 68 inscrits, 45 élèves en moyenne pour la cantine et de 30 à 40 élèves pour le périscolaire matin et soir. La capacité d'accueil de la cantine est de 60 élèves.

Une fiche d'inscription à la cantine en cas d'urgence a été mise en place à la rentrée 2014 pour les enfants ne fréquentant pas la cantine mais qui pourraient en avoir besoin dans des situations d'urgence.

Concernant les TAP, il n'en est pas organisé par les mairies du regroupement. Il n'est donc pas possible de faire une liaison entre les écoles et les organisateurs des TAP.

7)Transport scolaire :

Cette année, il n'y a pas de problèmes de transport scolaire à noter. Un parent d'élève a, toutefois, voulu savoir si les enfants pourraient être pris en charge à la descente du bus à Francières si les responsables ne seraient pas présents à l'arrivée du bus. M. Soën répond que les enfants, qui n'auraient personnes pour les accueillir à la descente du bus, devraient se rapprocher du périscolaire ou éventuellement de la mairie quand le périscolaire est fermé.

Signatures :

pour le SIRS :

Le président de séance :

Pour les délégués des parents d'élèves :